

## 11.4. Les (r)évolutions de la formation des travailleurs: les Centres de compétence

Les Centres de compétence labellisés par la Région wallonne sont au nombre de 25. Ils sont le plus souvent implantés dans des régions où les thèmes qu'ils couvrent font l'objet d'une activité économique ou de projets de développements particuliers. C'est ainsi que l'on trouvera les Centres de compétence en logistique à Liège (Bierset) et à La Louvière (Garocentre). CEPEGRA et CEFOVERRE, actifs respectivement dans le champ des industries graphiques et de l'industrie du verre sont tous les deux implantés à Charleroi. Le Polygone de l'eau est situé à Verviers, et la filière bois (Wallonie Bois) est implantée à Libramont.

Deux types de Centres de compétence coexistent actuellement : **les Centres de compétence constitués en asbl et les Centres de compétence organisés en gestion propre par le FOREM**. Ils résultent de partenariats entre le FOREM, les partenaires sociaux des secteurs professionnels, des Centres de recherche et des universités. Ces partenariats sont concrétisés par un financement mixte: Région wallonne, Fonds sectoriels et Fonds structurels européens (FEDER et FSE). Ces Centres de ressources multiutilisateurs sont des plates-formes techniques performantes et dotées d'équipements modernes à la disposition des organismes de formation, de l'enseignement et des entreprises.

L'objectif poursuivi est de mettre ces outils très performants par leurs équipements et leurs ressources humaines à la disposition du plus grand nombre d'entreprises et de particuliers. La formation est leur mission principale. Au-delà des actions de formation initiale ou de formation continue tout au long de la vie, les Centres de compétence ont aussi à intervenir sur des actions qui se situent en amont (veille, information, sensibilisation,...) et en aval (validation des compétences, amélioration des filières d'insertion) de la formation.

Ils organisent des formations pour des publics variés: personnel d'entreprise, demandeurs d'emploi, travailleurs, professeurs et étudiants. Ils proposent un large choix de formations, sur catalogue ou sur mesure, en phase avec les besoins du marché de l'emploi. Ils sont particulièrement actifs dans le soutien aux projets de développement de la Wallonie et de ses sous-régions. Que ce soit dans les Centres de compétence en asbl ou dans les Centres FOREM Formation (Centres de compétence ou Centres de formations classiques), les secteurs suivants sont couverts:

- aéronautique
- agriculture et horticulture
- assemblage, maintenance, mécanique et matériaux mécatronique, métal, microtechnologies, productique
- construction
- design
- environnement
- filière du bois
- industrie alimentaire
- industrie automobile et des sports moteurs
- industrie chimique et pharmaceutique
- industrie graphique
- industrie verrière
- management
- métiers de bouche
- métiers de l'eau
- peinture industrielle
- tourisme
- transports et logistique
- TIC ..

Au cours de l'année 2009, les 25 Centres du Réseau ont formé plus de 115.000 personnes, tous publics confondus, pour un total de près de 5.000.000 d'heures de formation.

### Les Centres de compétence constitués en asbl

Des infrastructures au service de la formation professionnelle

C'est en 2000 que les Centres de compétence ont vu le jour en Région wallonne. Sous cette appellation, on vise des Centres de formations spécialisés et dédiés chacun à une filière ou un secteur professionnel spécifique. Ainsi, les Centres résultent d'une volonté des pouvoirs publics de travailler dans le domaine de la formation professionnelle en concertation avec les secteurs professionnels et les fonds sectoriels.

Ces Centres ont reçu un label. Ce label signifie qu'ils présentent certaines caractéristiques fondamentales et qu'ils remplissent des missions spécifiques. Le certificat de labellisation est renouvelable au bout des 3 ans et après évaluation du respect du cahier des charges de labellisation.

L'évolution des Centres se fait doucement mais couvre de grands besoins. Ainsi en juillet 2006, un accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française<sup>(1)</sup> voit le jour afin de permettre la formation par les Centres de compétence d'élèves et d'enseignants de l'enseignement qualifiant, de l'enseignement de promotion sociale, de l'enseignement supérieur des hautes écoles et des formateurs de l'IFAPME et de l'AWIPH.

Les Centres ont quatre caractéristiques principales :

- Inscription dans une logique de développement de la Région: les Centres sont implantés soit là où se trouvent les entreprises, soit dans des zones spécifiques où la région et les partenaires sociaux souhaitent développer des initiatives particulières;
- Ouverture et partenariat: être en phase avec l'environnement socio-économique et créer des consensus sur la gestion et les orientations des Centres;
- Elargissement du champ de formation: formation professionnelle et fonctions additionnelles en amont (veille, information...) et en aval (validation des compétences) de la formation ;
- Etre au service de tous: travailleurs, demandeurs d'emploi, étudiants et enseignants.

En ce qui concerne le champ de la formation, voici la production des Centres de compétence en asbl pour l'année 2009 :

	nombre de formations		nombres d'heures-stagiaires		Durée moyenne de formation
Demandeurs d'emploi	13.313	19%	1.313.702	53%	99
Travailleurs	24.267	34%	412.059	17%	17
Enseignants	4.931	7%	83.429	3%	17
Etudiants	26.289	37%	493.425	20%	19
Apprentis	388	1%	39.685	2%	102
Chefs d'entreprises	849	1%	81.155	3%	96
Autres publics	1.924	3%	40.852	2%	21
<b>TOTAL</b>	<b>71.961</b>	<b>100%</b>	<b>2.464.307</b>	<b>100%</b>	<b>37</b>

(Chiffres FOREM Formation, calculs UWE)

Que retenir de la production globale des Centres de compétence ? Les travailleurs et les étudiants reçoivent ensemble 2/3 des formations dispensées par les Centres. Ainsi, pour l'année 2009, les Centres ont presté 72.000 formations pour un total de 2.500.000 heures/stagiaires.

Il est particulièrement important d'épingler l'ampleur du partenariat entre les Centres et l'enseignement ! Plus de 40% de la production des Centres lui est dédiée.

Soulignons que les Centres de compétence sont tenus d'assurer leur promotion et développent pour ce faire des actions de sensibilisation.

Globalement, les 12 Centres ont ainsi réalisé 490 actions de sensibilisation/information en 2009.

Ces actions ont permis de toucher plus de 17.000 personnes et plus de 3.200 entreprises !

Les Centres sont attentifs à étendre leur clientèle et à impliquer des nouvelles entreprises et nouveaux travailleurs dans leurs actions de formation. En 2009, ce sont ainsi quasi 2.000 nouvelles entreprises qui sont devenues clientes des formations dispensées par les Centres.

Ce dynamisme se confirme au niveau des travailleurs: plus de 37% des travailleurs formés en 2009 sont des nouveaux clients !

Plus d'infos ? [www.centresdecompetence.be](http://www.centresdecompetence.be)  
Dynamisme N° 225 – Mai-Juin 2010-08-10